

**271.** Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril 1934—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, correspondance et requêtes échangés du 1er janvier 1934 jusqu'aujourd'hui entre les citoyens de l'Île-aux-Coudres, district La Baleine, et le ministère des Postes, à Ottawa et à Québec, au sujet du contrat accordé pour le transport des correspondances entre l'Île-aux-Coudres et La Baleine.

**272.** Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril 1934—Copie de toute la correspondance et de tous autres documents échangés durant l'année 1933 entre le ministère des Postes ou tout fonctionnaire de ce ministère et toute ou toutes personnes au sujet de la fermeture du bureau de poste de Gap View et de la modification de l'entreprise postale de Forget, Gap View et Handsworth à Stoughton et Handsworth.

**273.** Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1934—Copie de tous rapports d'enquête, correspondance et autres documents qui ont trait à la destitution du maître de poste de Saint-Louis, comté de Kent, Nouveau-Brunswick.

**274.** Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 16 avril 1934—Copie de toutes correspondances et communications échangées, de 1930 jusqu'à ce jour, entre le gouvernement provincial de Québec et le département des Affaires indiennes du gouvernement fédéral au sujet de la réserve des Indiens de Pointe-Bleue, comté du lac Saint-Jean.

**275.** Réponse à un Ordre du Sénat, en date du 20 mars 1934, pour la production d'un relevé faisant connaître:—

1. La dette totale des ports de Montréal et de Québec respectivement, sous l'administration des Commissions de ports.

(a) Le montant dépensé par ces administrations respectives, en améliorations, entretien, frais généraux et frais d'emprunts, durant les dix dernières années.

(b) Si quelqu'une de ces dépenses d'établissement a été liquidée, quel en est le montant, par qui et quand a-t-elle été liquidée?

(c) Si les frais d'intérêts n'ont pas été intégralement acquittés, combien est resté impayé pour chaque port; et si le Gouvernement fédéral a acquitté une partie de ces frais d'intérêts, combien a-t-il payé pour chaque port?

2. Le nombre des élévateurs à grain entre la tête des Lacs jusqu'à et y compris la cité de Québec, appartenant respectivement au Gouvernement fédéral, aux Commissions de ports, ou subventionnés par le Gouvernement fédéral,

(a) Le nom et la désignation de chacun de ces élévateurs, ainsi que le coût, les frais d'entretien annuel et les frais généraux.

3. La dépense totale, de toute provenance, afférentes aux travaux de dragage de récupération dans le fleuve Saint-Laurent, entre l'extrémité orientale du canal Lachine, Montréal, et le golfe Saint-Laurent.

(a) Le montant supposé avoir été dépensé par tous les départements de l'Administration pour l'année 1934, en dragage dans le fleuve Saint-Laurent, à partir du lac Ontario jusqu'au golfe Saint-Laurent.

(b) Le nombre et la valeur des dragues et auxiliaires appartenant au Gouvernement fédéral ou mis en service sous sa direction.

(c) Les frais annuel d'entretien, de service et de réparation de ces dragues, durant chacune des dix dernières années.

4. Le nombre et la valeur des navires brise-glaces mis en service par le Gouvernement fédéral entre la tête des Lacs et Sydney, N.-E.

(a) Les frais approximatifs de service, d'entretien et de réparation de ces navires, durant chacune des dix dernières années.

5. Le nombre des navires, y compris les brise-glaces, en service entre le lac Ontario jusqu'à et y compris le bas du Saint-Laurent, entre octobre et le 31